



**ÜBERNAHMEKOMMISSION
COMMISSIONE DELLE OPA**

Jérôme Barraud
Conseiller juridique

Selnaustr. 30
Postfach
8021 Zürich

**COMMISSION DES OPA
SWISS TAKEOVER BOARD**

Tel. +41 (0)58 854 22 90
Fax +41 (0)58 854 22 91
www.takeover.ch

Commissions fédérale des banques
Bourses et marchés
à l'att. de M. Eugen Haltiner et de M. Franz Stirnimann
case postale
3001 Berne

Zurich, le 15 octobre 2007

Projet de révision partielle de l'Ordonnance de la CFB sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières (Ordonnance de la CFB, OBVM-CFB) au 1^{er} décembre 2007.

Messieurs,

Dans le cadre de la consultation des cercles intéressés, la Commission fédérale des banques a invité la Commission des OPA à prendre position sur le projet de révision partielle de l'OBVM-CFB. Nous vous remercions de nous avoir consultés et permis de nous impliquer activement lors des séances préparatoires des divers sous-groupes de travail.

Les modifications proposées sont dictées par la volonté du législateur de modifier la LBVM au 1er décembre 2007 et sont le résultat des discussions au sein des sous-groupes de travail susmentionnés. La révision partielle s'inscrit dans un renforcement de la publicité des participations qui apportera plus de transparence et auquel la Commission des OPA est favorable. Dans ces conditions, et en accord avec notre Président, nous renonçons à vous remettre une prise de position séparée.

Nous vous prions de croire, Messieurs, à l'expression de nos sentiments distingués.

Au nom du secrétariat de la Commission des OPA

Jérôme Barraud